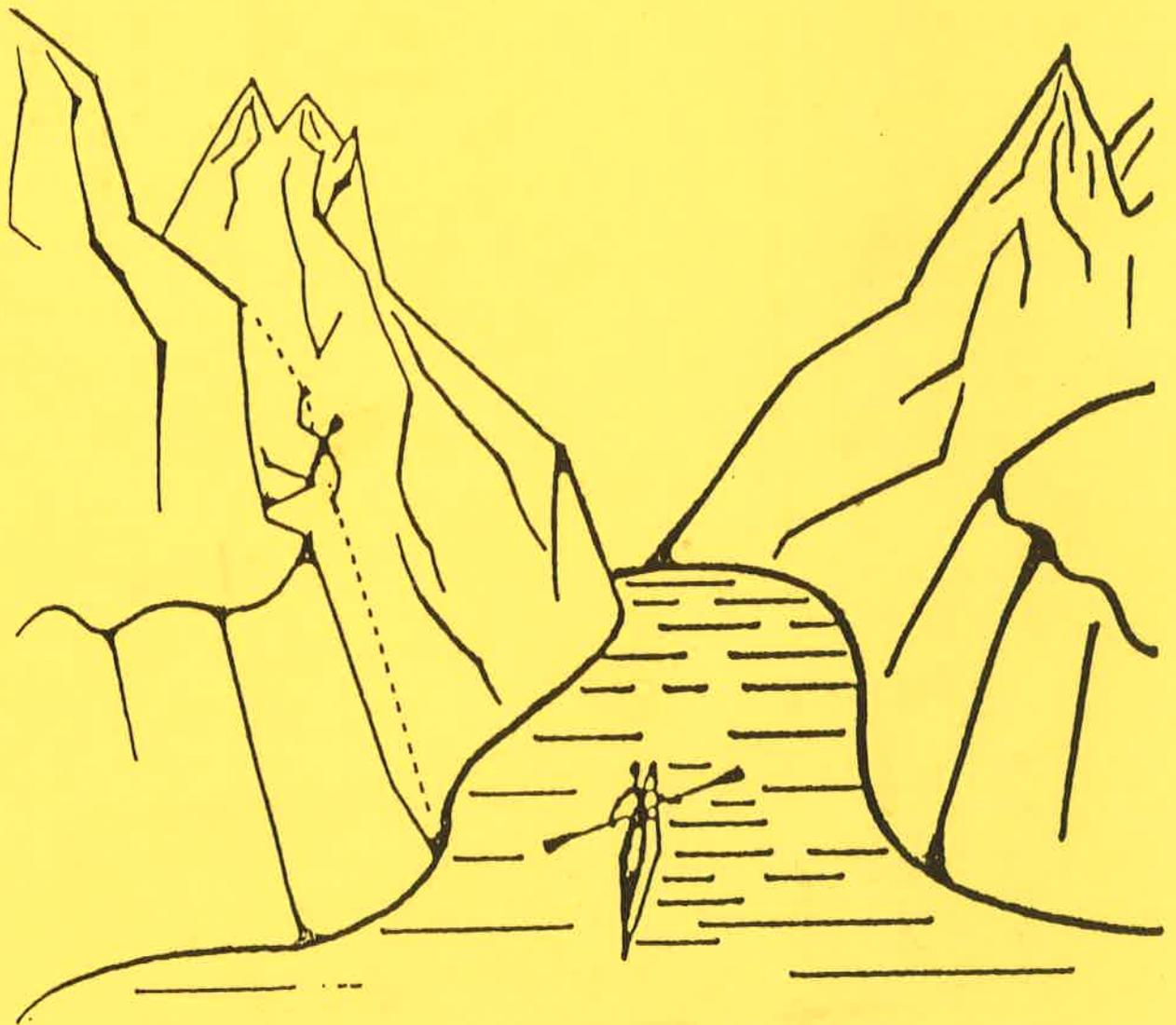


Lignerolles



Bulletin Municipal

Sommaire

- Budgets 1994
- Entretien des Bâtiments et leurs abords

La Vie De Nos Associations

- Club du 3e Age
- Comité F.N.A.C.A
- Amicale Laïque
- Union Sportive Lignerollaise
- Société de Chasse
- Club Destinée

Etat Civil

Informations et renseignements

QUELQUES CHIFFRES DES BUDGETS 1994

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 210 290 Francs dont 151 295 Francs prélevés pour la section d'investissement.



Principaux exemples de dépenses de fonctionnement

	Crédits prévus
Fournitures diverses (scolaires, bureau, entretien, combustible)	54 000 Frs
Frais de personnel charges comprises	350 300 Frs
Entretien bâtiments, matériel, voirie	142 000 Frs
Subventions associations	65 300 Frs
Aide Sociale	15 523 Frs
Service Incendie	27 305 Frs
SICTOM (collecte ordures ménagères)	102 820 Frs
SIEGA (entretien éclairage public)	14 620 Frs



Principaux exemples de recettes de fonctionnement

Dotations versées par l'Etat	522 106 Frs
Contributions directes	555 384 Frs
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	51 410 Frs

Le budget supplémentaire s'équilibre à 247 172 Frs en dépenses et recettes de fonctionnement dont 119 172 Frs prélevés pour la section d'investissement. Ce budget permet de réajuster les crédits prévus au budget primitif pour les dépenses de fonctionnement et de prévoir les travaux d'investissement à programmer avant la fin de l'année en cours.



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DE 1994

	Crédits prévus
Acquisition matériel divers (tables- chaises salle des fêtes système d'arrosage stade, chauffe eau stade, panneaux électoraux)	27 375 Frs
Acquisition du terrain école (5000 Frs prix du terrain plus frais de géomètre, de notaire et d'enregistrement)	20 000 Frs
Travaux sécurité école	21 100 Frs
Travaux logement communal-ancien gîte (chauffage, isolation, peintures-papiers)	80 000 Frs
Voirie	25 500 Frs
Peinture façade salle Louis Tripier	12 000 Frs
Aménagements sécurité tracteur	13 500 Frs
Eclairage public le Breuil	1 000 Frs



TRAVAUX DE 1994 RESTANT A REALISER

Peintures salle des fêtes	22 368 Frs
Eglise : toiture, plâtres, peintures	24 014 Frs
Eclairage public le Breuil	1 000 Frs
Voirie	24 000 Frs

ENTRETIEN DES BATIMENTS ET DE LEURS ABORDS



EXTRAIT DU REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL

Article 32

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.

Les travaux d'entretien doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter un préjudice à la santé des personnes, doit faire sans délai l'objet d'une réparation au moins provisoire.

Article 37

Les plantations sont entretenues de manière à ne pas laisser proliférer les insectes et leurs larves au point qu'ils puissent constituer une gêne ou une cause d'insalubrité. Il doit être procédé, chaque fois qu'il est nécessaire, à une désinsectisation. Nul ne peut s'opposer aux mesures de désinsectisation collectives qui seraient entreprises pour l'autorité sanitaire au cas où se manifesterait un envahissement anormal d'un quartier par les insectes et leurs larves.

ELAGAGE



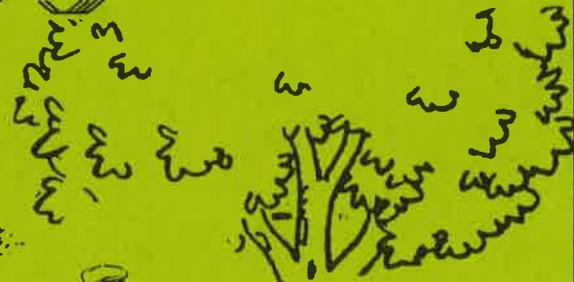
Dans l'intérêt de la circulation et la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, et les haies conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

Les opérations d'élagage sont à effectuer du 1er novembre au 15 février et obligatoirement terminées le 1er mars. Faute d'exécution, la Commune peut faire effectuer ces travaux aux frais des propriétaires ou fermiers, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

La Vie



De Nos



Associations

Club du 3ème Age



Comme, depuis 1976, date de naissance de notre Club, nous nous retrouvons tous les premiers jeudi de chaque mois, à notre réunion pour discuter, faire une belote et goûter.

Mais malheureusement notre cercle se retrécit. Beaucoup des premiers inscrits nous ont quitté. Cette année nous avons perdu notre doyen Monsieur Henri GERCHWIND, vice-président de notre Club depuis sa création, ainsi que Monsieur René GAGNIERE.

Avec nos amis de Teillet Argenty, nous avons fait notre voyage annuel à VICHY, sans oublier, au retour, l'arrêt à Saint-Pourçain, pour la dégustation de vin. Nous avons aussi visité une miellerie : visite très intéressante. Nos amis de Teillet avaient répondu aussi, à notre invitation pour déguster la galette des rois et à notre tour, nous irons chez eux le 17 février, pour la chandeleur.

Nous avons terminer l'année 1994 par notre banquet annuel chez Monsieur Rochas, qui comme d'habitude, nous a bien soignés. Monsieur le Maire et Madame, quelques conseillers, avaient répondu à notre invitation.

Nous remercions notre municipalité pour son aide matérielle et financière.



COMITE F.N.A.C.A

Au cours de l'année écoulée, notre comité a participé aux différentes manifestations patriotiques et bien entendu commémoré le 19 mars, 32eme anniversaire du Cessez le feu en Algérie.

Nous avons organisé aussi un concours de pétanque le 5 juin et un banquet le 27 novembre.

Comme les années précédentes, le comité a envoyé des délégués à toutes les réunions départementales en particulier le 16 avril, lors du congrès à Bellerive sur Allier.

Après différentes actions et malgré l'attitude négative du ministre des Anciens Combattants, lors de notre dernier congrès national à Nantes, les anciens d'A.F.N. viennent d'obtenir quelques avantages non négligeables. Il est encore trop tôt pour en mesurer la portée exacte, et les Anciens d'A.F.N. restent vigilants et mobilisés car il y a encore beaucoup à faire pour obtenir la satisfaction de nos légitimes revendications.



AMICALE LAIQUE

En 1993/1994, l'activité de l'Amicale Laïque s'est poursuivie avec son dynamisme habituel.

La population du village a participé à diverses manifestations qui ont été organisées et il nous faut remercier tous ceux qui à titres divers se retrouvèrent dans l'organisation, ainsi que tous ceux qui participèrent nombreux, aux différentes fêtes.

Le début de l'année 1994 a débuté par son traditionnel concours de belote puis par le loto, qui par une participation importante de la population, nous permet de financer l'ensemble de nos activités. L'année s'est poursuivie par une sortie neige, qui a ravi tous les participants, petits et grands, malgré un temps à ne pas mettre un skieur dehors. Forts de ce succès nous espérons renouveler cette sortie cette année.

En avril les masques et déguisements de carnaval ont animé les rues du village et le début de l'été a vu parents et enfants, rire et s'amuser lors de la fête des écoles. A la même période se tenait le rallye qui par une forte chaleur emmena les participants se rafraîchir au plan d'eau de Sidiailles.

La saison 1993/1994 s'est clôturée par un sympathique vin d'honneur, à l'occasion du départ en Bretagne de Mr et Mme KERNEIS, membres actifs de l'amicale.

La saison écoulée a également vu le départ de la Présidente, Melle Nicole GAGNEPAIN. Présidente et membre active depuis de nombreuses années, nous la remercions vivement pour son dévouement passé et présent car elle nous assure régulièrement de son concours. Un nouveau comité a vu le jour, composé de :

Philippe VAUZELLE	: Président
Nicole GAGNEPAIN	: Vice-Présidente
Marie-Thérèse FERRANDON	: Secrétaire
Christian DUVERGER	: Secrétaire-Adjoint
Claude ANDRE	: Trésorier
Monique GRENOUILLAT	: Trésorière-Adjointe

Ce nouveau comité reprend en charge les activités diverses, et ainsi la nouvelle saison 1994/1995 débute par la randonnée pédestre qui nous a emmené par une belle journée d'automne du côté du bois de la Brosse et retour par le Communal.

En fin d'année, de nombreuses personnes vinrent passer le dimanche après-midi au Loto traditionnellement très animé.

L'amicale vous propose cette saison le calendrier suivant:

5 février 95 : concours de belote à la salle des fêtes

5 mars 95 : sortie neige

25 mars 95 : bal costumé à la salle des fêtes

2 avril 95 : carnaval

3 mai à juin : piscine le mardi soir de chaque semaine

courant mai : sortie au PAL , date à définir

courant juin : fêtes des écoles à Argenty

Les mercredis de 18 à 19 heures, gymnastique à la salle des fêtes.

Les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30 détente et couture à la cantine.

L'Amicale laïque, a pour vocation de rassembler, réunir les habitants de la commune pour mieux se connaître et met au service de toute la population des manifestations conviviales et amusantes pour vous voir nombreux, participer à toutes ses activités.





UNION SPORTIVE LIGNEROLAISE

Agrément Ministériel N° 03-S-42 du 09-04-1970

*Siège : Salle Louis Tripier
Cidex 8037
03410 LIGNEROLLES*

**Téléphone : 70.51.57.02
Vendredi après 20 h.30
Dimanche après 17 heures
Stade (tel.): 70.51.58.17**

L'année 1994 restera dans les annales du notre Club comme une année exceptionnelle à plusieurs titres.

Tout d'abord l'équipe "Fanion" a effectué un superbe parcours en accédant à la Promotion de Ligue d'Auvergne. Elle terminera la saison 93-94 vice-championne d'Allier de 1ère Division et demi-finaliste de la Coupe Jean VIDAL. Il ne faut pas oublier les équipes B et C qui ont effectué chacune un parcours très honorable dans leurs championnats respectifs de 3ème et 5ème Division du District de l'Allier.

Au niveau des plus jeunes, les **POUSSINS** s'illustrèrent de fort belle manière. C'est ainsi qu'à Varennes sur Allier, l'U.S.L. a gagné de haute lutte l'honneur de représenter l'Allier en compagnie de Commentry, Gannat et l'E.D.S. Montluçon. En finale régionale à Clermont-Ferrand nos jeunes s'inclinèrent par trois fois (1-0) face, il est vrai à des équipes aussi prestigieuses que Aurillac, Clermont-Ferrand, Cournon, ce qui ne les empêcha pas de conserver longtemps en mémoire cette journée exceptionnelle.

Cette saison a été parsemée de nombreuses festivités et déplacements en car qui permirent aux membres de l'U.S.L. de mieux se connaître. De ce fait, l'ambiance générée par l'U.S.L. a incité de plus en plus de Lignerollais à braver les intempéries et les 1 500 mètres qui les séparent du Stade Louis PENTHIER pour venir soutenir nos équipes. C'est peut-être là que se situe notre plus grande victoire.



Mais il est évident qu'il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers. Les équipes progressent dans la hiérarchie, les jeunes des communes voisines, attirés par la réputation naissante de notre Ecole de Football, viennent de plus en plus nombreux rejoindre notre Club. Avec 160 licenciés répartis dans 11 équipes nous continuons notre progression. Ce développement nécessite bien sûr des équipements sportifs, un encadrement solide, de l'aide et des encouragements de plus en plus importants. C'est pourquoi nous voulons espérer que l'année 1995 verra de plus en plus de Lignerollais nous apporter leur soutien.

A l'heure où "exclusion" et "division" sont des mots trop souvent cités, il serait bien que l'U.S.L. reste un lieu de rencontre où de plus en plus de nos concitoyens pourraient trouver chaleur et convivialité.

L'Union Sportive Lignerollaise souhaite une bonne et heureuse année 1995 à tous les Lignerollais.





SOCIETE DE CHASSE



Notre association a été heureuse d'animer la veille du 14 juillet 1994. Cette soirée débuta par des enfants animant la retraite aux flambeaux, suivi du feu d'artifice, puis du traditionnel bal, l'ensemble suivi d'une bonne participation.

Nous clôturerons cette saison 1994-1995 par un banquet annuel comme les années précédentes. Nous souhaiterions rassembler autour de notre table les propriétaires terriens de la commune, à cette soirée.

COMPOSITION DU BUREAU

KOLLMANN André	Président
BOUGEROLLE Maxime	Vice-président
BUVAT Annie	Secrétaire
MACEDO José	Vice-secrétaire
MACZEK Daniel	Trésorier
BUVAT Michel	Vice-trésorier





Club Destinée



Le nouveau bureau a encore œuvré, cette année, pour donner plus de dynamisme à la danse.

Nous avons fait travailler notre imagination, malgré le peu d'intérêt que nous témoignent les gens de la commune.

L'effectif du Club "Destinée", la saison dernière était de 28 enfants. Un arbre de Noël, avec goûter, leur a été offert. Un loto a été organisé et la participation des enfants a été très appréciée.

En juin, notre gala a permis à nos petites danseuses et danseurs de remporter un succès encore plus riche avec une remise de coupes à chacun. Cela ne peut qu'accroître la prospérité de notre Club.

La saison s'est terminée par un repas chez notre restaurateur monsieur Bastiste Rochas.

Nous tenons à remercier les mamans et papas qui nous ont aidé dans nos démarches.

Si vous voulez découvrir la danse, venez nous rencontrer à la salle des fêtes de Lignerolles tous les vendredis à 17 h 15.

Le professeur, le bureau, et les enfants vous souhaitent la bienvenue parmi nous. Bonne Année à tous.



Etat Civil

Naissances

BOURGEOIS Victor	08 décembre	1993
DUBREUIL Dorian	16 décembre	1993
LAINÉ Sylvain	03 mars	1994
BAPTISTE Samantha	18 avril	1994
ALVES Guillaume	19 mai	1994
ANDRE Laura	13 juin	1994
DAVIER Pierre	11 septembre	1994
DA SILVA Rose-Marie	25 novembre	1994



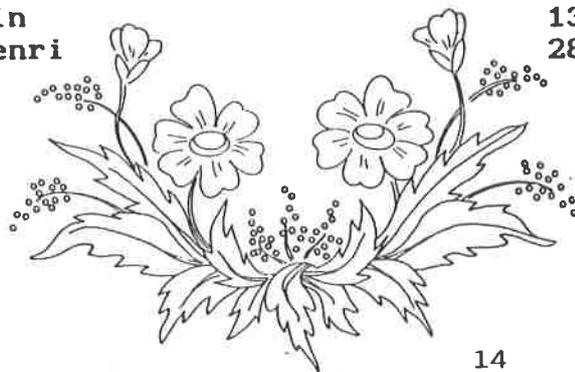
Mariages

ESTEVE Robert et AUBOIS Danielle	16 juillet	1994
PARCY Jean-Marc et AUCLAIR Valérie	10 septembre	1994
DE FRKITAS Antonio et DUCOULT Christine	17 septembre	1994
DUMAS Eric et COUBRET Christine	03 décembre	1994



Décès

SACCAZAN Hélène veuve SORO	08 novembre	1993
PARROT Hélène épouse LIMOGES	03 mars	1994
DUGAST Marie veuve VERDERA	21 avril	1994
GAGNIERE René	10 octobre	1994
GORBINET Lucienne veuve AUFORT	03 décembre	1994
NOVAIS Justin	13 décembre	1994
GERCHWIND Henri	28 décembre	1994





INFORMATIONS

ET

RENSEIGNEMENTS

PRATIQUES



OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Mardi : de 9 heures à 12 heures
- Jeudi : de 9 heures à 12 heures
de 13 heures à 15 heures
- Samedi : de 14 heures à 17 heures

Téléphone : 70.51.51.05



PERMANENCE DU MAIRE

vendredi de 10 heures 30 à 12 heures 30

ou sur rendez-vous auprès du secrétariat de
mairie

LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont
ouvertes dans les Mairies du 1er septembre jusqu'au 31
décembre 1995. En conséquence, tous les Français et
Françaises âgés de plus de 18 ans ou atteignant leur
majorité avant le 1 mars 1996 et jouissant de leurs
droits civils pourront, jusqu'au 31 décembre 1995,
demander leur inscription à la Mairie de leur domicile.

BIBLIOTHEQUE

Salle Louis TRIPIER

- le 1er Jeudi de chaque mois de 17 h à 19 h
- le 3e samedi de chaque mois de 14 h à 16 h

Prêt gratuit pour les Lignerollais
Renseignements Tél : 70.51.53.14



CONTENEUR A ORDURES MENAGERES

Les personnes intéressées par l'achat d'un conteneur sont invités à s'adresser en mairie.

TARIFS

CONTENANCE	PRIX T.T.C.
120 litres	260,92 Frs
240 litres	367,66 Frs
340 litres	687,88 Frs
500 litres	1 601,10 Frs
750 litres	1 838,30 Frs



CONTENEURS A VERRE ET A PAPIER

Des conteneurs à verre et à papier sont à la disposition des Lignerollais sur l'aire de stationnement, face au cimetière. Il est rappelé qu'il est interdit de laisser des cartons ou des sacs plastique au pied des conteneurs.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes auront lieu le :

- 16 mars 1995
- 26 septembre 1995

DECHARGE MUNICIPALE

Contrôlée et réservée aux lignerollais, uniquement pour les déchets végétaux et les gravats résultants de travaux effectués dans les résidences de Lignerolles. Demander la clé de la décharge en mairie aux heures d'ouverture.



OU S'ADRESSER ?

POUR OBTENIR	OU S'ADRESSER	PIECE A FOURNIR
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille
Certificat de propriété ou d'hérédité	Mairie du domicile	Livret de famille et désignations des héritiers
Certificat nationalité	Greffes du Tribunal d'Instance	
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille 2 photographies timbre fiscal : de 150 Frs
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité 2 photographies timbre fiscal : de 350 Frs
Autorisation de sortie de territoire pour mineur	Mairie du domicile	Livret de famille
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	
Carte d'électeur	Mairie du domicile La demande d'inscription doit être déposée avant le 31 décembre pour qu'elle prenne effet à compter du 1er mars suivant. Se munir du Livret de famille.	

ECRIVEZ-NOUS



Ecrivez-nous toutes vos suggestions ou vos remarques de manière à en tenir compte pour les prochains numéros.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

